



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 80371

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations du Conseil national du sida concernant la politique gouvernementale à mener pour la prévention de la transmission du virus d'immunodéficience humaine (VIH), virus susceptible d'engendrer le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) s'il n'est pas soigné. Il souhaite savoir si, dans une logique d'engagement de l'État en faveur de la prévention, la cohérence de ses actions est garantie au niveau déconcentré.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80371

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11229